

**Textes pour préparer le Café philo-histoire du 3 décembre 2024. 12h30
Et l'amitié dans tout ça ?**

Aristote, *Éthique à Nicomaque, Livre VIII, 2* :

« **Il y a trois objets qui font naître l'amitié. (1)** Il semble en effet que tout ne provoque pas l'amitié, mais seulement ce qui est aimable, c'est-à-dire **ce qui est bon, agréable ou utile. (2)** L'attachement pour les choses inanimées ne se nomme pas amitié, puisqu'il n'y a pas attachement en retour ni possibilité pour nous de leur désirer du bien (il serait ridicule sans doute de vouloir du bien au vin par exemple ; tout au plus souhaite-t-on sa conservation, de façon à l'avoir en notre possession) ; s'agit-il au contraire d'un ami, nous disons qu'il est de notre devoir de lui souhaiter ce qui est bon pour lui. Mais ceux qui veulent ainsi du bien à un autre, on les appelle bienveillants quand le même souhait ne se produit pas de la part de ce dernier, car **ce n'est que si la bienveillance est réciproque qu'elle est amitié. (3)** Ne faut-il pas ajouter encore que **cette bienveillance mutuelle ne doit pas demeurer inaperçue ?** Beaucoup de gens ont de la bienveillance pour des personnes qu'ils n'ont jamais vues mais qu'ils jugent honnêtes ou utiles, et l'une de ces personnes peut éprouver ce même sentiment à l'égard de l'autre partie. Quoiqu'il y ait manifestement alors bienveillance mutuelle, comment pourrait-on les qualifier d'amis, alors que chacun d'eux n'a pas connaissance des sentiments personnels de l'autre ? »

Montaigne, *Essais, I, 28* :

« Ce que nous appelons ordinairement amis et amitiés, ce ne sont **qu'accointances et familiarités nouées par quelque occasion ou commodité, par le moyen de laquelle nos âmes s'entretiennent.** En l'amitié de quoi je parle elles se mêlent et se confondent l'une en l'autre, d'un mélange si universel, qu'elles s'effacent et ne retrouvent plus la couture qui les a jointes. Si on me presse de dire pourquoi je l'aimais, je sens que cela ne se peut exprimer qu'en répondant : Parce que c'était lui ; parce que c'était moi. »

Saint-Just, *Fragments d'institutions républicaines* :

« Celui qui dit qu'il ne croit pas à l'amitié est banni.
Tout homme âgé de vingt et un ans est tenu de déclarer dans le temple quels sont ses amis, et cette déclaration doit être renouvelée tous les ans, pendant le mois de ventôse.
Les amis sont placés les uns auprès des autres dans les combats...
Ceux qui sont restés amis toute leur vie sont enfermés dans le même tombeau.
Les amis porteront le deuil l'un de l'autre.
Le peuple élira les tuteurs des enfants parmi les amis de leur père.
Si un homme commet un crime, ses amis sont bannis.
Les amis ne peuvent écrire leurs engagements, ils ne peuvent plaider entre eux.
Si un homme quitte un ami, il est tenu de rendre compte au peuple, dans le temple, des motifs qui le lui font quitter.
Les amis creusent la tombe préparent les obsèques l'un de l'autre, ils sèment les fleurs avec les enfants sur la sépulture. Si un homme n'a point d'amis, il est banni. »